

Thônex

N°5 FEVRIER 2006

INFO



**Chères
Thônésiennes,
Chers
Thônésiens,**

En ce début d'année, où l'habitude est aux bonnes résolutions et au démarrage de nouveaux projets, le Conseil administratif est fier de vous présenter le nouvel emblème de la commune de Thônex. Fruit d'une longue et mûre réflexion, il se veut le reflet de l'association harmonieuse des valeurs traditionnelles avec le modernisme du présent. Thônex, une ville à la fois ancrée dans ses traditions mais aussi résolument tournée vers l'avenir et son développement. Le passé est bien évidemment représenté par les armoiries «d'azur à la croix engrêlée d'argent cantonnée de quatre feuilles d'or». Quatre feuilles de chêne pour rappeler l'ancienne union de Thônex avec Chêne-Bourg et figurer les quatre principaux hameaux originels: Thônex, Villette, Moillesulaz et Fossard.

L'avenir est définitivement lié aux deux autres communes des Trois-Chêne, unies symboliquement sur un plan légèrement ascendant. Les caractères choisis apportent à l'ensemble une certaine élégance et un style actuel qui positionnent clairement Thônex comme une commune dynamique.

Pour finir en beauté, j'aimerais, au nom du Conseil administratif, bien qu'avec un peu de retard, vous adresser nos meilleurs vœux pour une année 2006 riche en satisfactions, tant professionnelles que familiales.

Philippe Decrey, Maire



Photographies
Véronique Rochette

▲ Claude Détruche, Conseiller administratif

Isabel Rochat, Conseillère administrative ▲

Le point sur:

- La campagne «Le respect, ça change la vie»
- Le tri des déchets
- L'attribution de l'aide sociale et humanitaire

Du nouveau dans la commune:



- Travaux à la piscine
- Changement à l'Auberge communale
- Agenda 21 scolaire

Ne manquez pas:

- La soirée «Maroc Sensation»
- La nouvelle pièce de la Tulipe Noire
- Les festivités du 35^e anniversaire du jumelage

Faites connaissance avec...

- M. François Diserens, chef des services généraux

EDITO



ENTRETIEN : Faisons connaissance avec...



Nom : Diserens
Prénom : François
Age : 56 ans
Fonction : chef de service des services généraux depuis 1989
Etat civil : divorcé
Sport : pétanque
Hobbies : photographie et cinéma

Vous avez une fonction bien énigmatique, que cache exactement le terme de services généraux?

Si ce terme est si peu transparent, c'est que mon service regroupe des activités très... diversifiées. Une partie de ma fonction comprend des responsabilités de gestion de l'économat, des agents de sécurité municipaux, des patrouilleurs, des caissières de la piscine. Ma deuxième casquette serait plutôt une sorte de chapeau de maître de cérémonie, car je suis en quelque sorte le Gentil Organisateur de la mairie. Nonagénaires et centenaires, activités pour les aînés, sorties et repas de fin d'année, jumelage, grosses manifestations communales et culturelles, tous ces événements sont organisés par mon service.

Vous vous investissez personnellement dans toutes ces manifestations?

Je dispose de quatre collaboratrices qui m'épaulent pour toutes les activités liées au social, les manifestations communales –promotions, fêtes de l'Escalade– et artistiques, les locations de salles. Mais il me reste encore assez pour occuper mes soirées et mes week-ends. Chaque année, par exemple, je pars avec des aînés pour une semaine de voyage en car, et c'est moi qui fait danser les nonagénaires, sinon on est sanctionné d'un adorable «Mais, on n'a pas dansé!» au moment du départ! Des moments exceptionnels qui font la richesse et l'intérêt de cette fonction.

A vous entendre, on devine que les expériences humaines comptent énormément dans votre quotidien?

C'est vrai que j'ai la chance de côtoyer des gens magnifiques dans mon travail, à Thônex mais aussi à l'étranger. Et là, je pense à notre fanfare communale –l'Harmonie de Thônex-Gaillard– mais surtout à nos formidables amis du midi, les habitants de notre commune jumelle, Graveson. J'ai participé à cette aventure dès le début et je dois dire qu'avec les années, c'est le projet auquel je me suis le plus attaché.

Je ne m'avance pas beaucoup en disant que ce poste nécessite une aptitude particulière dans les relations humaines?

C'est effectivement une qualité essentielle pour occuper ce poste. Etre serein et disponible pour les autres en tous temps me semblent venir juste derrière. Une parfaite connaissance de la commune est également importante. Mais, la cerise sur le gâteau, c'est quand même de savoir garder sa bonne humeur en toute circonstance. Côté management de l'équipe, je suis pour le principe de la responsabilisation. J'ai commencé ma carrière à Thônex en tant qu'agent municipal et l'on me reprochait de ne pas assez verbaliser...

Pour le dessert, auriez-vous une anecdote à partager avec vos communiens?

Sans hésitations, même si elles ne manquent pas, je choisis l'inauguration du «chalet Nicolas», appelé ainsi à cause du nom du patron de l'entreprise qui l'a construit. Le jour de l'inauguration, il y avait même une délégation de Graveson, accompagnée des élus thônésiens. La seule chose qu'il n'y avait pas, c'était le chalet! Construit intégralement en rondins, il avait dû être démonté car le bois avait travaillé et déstabilisé l'édifice.

➤ BÂTIMENTS : Nouveau visage pour la piscine

Comme annoncé l'an dernier dans le Thônex INFO, la piscine communale dévoilera son nouveau visage au mois de mai 2006. Les travaux, débutés en septembre 2005, ont été réalisés selon deux axes:

- La mise en état des éléments usagés
- L'amélioration du niveau de confort, d'entretien et de sécurité.

Depuis quelques années, il devenait nécessaire de rénover la piscine communale qui a subi, ces dernières années, une détérioration importante. Le projet prévoit des aires de jeux supplémentaires pour les enfants tout au long des parcours extérieurs, qui eux aussi seront améliorés. L'aménagement d'une nouvelle buvette et la construction d'un bloc sanitaire sont également prévus pour le confort de tous.

En prolongation du bloc sanitaire, une zone couverte équipée de tables, bancs et distributeurs de boissons, prendra place face à un large espace de détente et de repos parsemé de transats et de parasols.



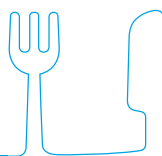
➤ RESTAURATION : Une page se tourne pour l'Auberge communale

L'Auberge communale de Thônex dirigée, depuis 35 ans, par Monsieur Franco Sofia, a tourné une page importante de son histoire, en fin d'année 2005. En effet, Monsieur Sofia a exprimé son désir de remettre la gérance de l'auberge. Le Conseil administratif tient à le remercier tout particulièrement pour l'excellent travail de gestion et de restauration effectué tout au long de ces années.

Afin de ne pas cesser l'activité du restaurant, la commune a d'ores et déjà mis en place toutes les procédures nécessaires pour la réattribution de la gérance de l'établissement.

Les autorités profiteront de cette opportunité pour réaliser divers travaux, comme le changement complet de l'équipement de la cuisine qui devenait usagée et ne correspondait plus aux normes de sécurité.

Ces transformations permettront également au futur responsable de mettre en place son nouveau projet validé par le Conseil administratif. Ce concept impliquera, entre autres, une ouverture de la cuisine sur le restaurant, la modification du bar et le changement de l'ensemble du mobilier.





➤ AGENDA 21 SCOLAIRE : Deux écoles pilotes à Thônex

Depuis 2004, la commune de Thônex a entamé une démarche Agenda 21. Il s'agit de réaliser un programme d'actions concrètes pour engager toujours plus Thônex sur la voie du développement durable. Pour rappel, Agenda 21, programme adopté en 1992 à la Conférence de Rio par 180 pays, est une démarche innovante visant à intégrer les dimensions sociales, environnementales et économiques aux législations nationales. Les collectivités locales sont également invitées à décliner des Agenda 21 locaux, tirant bénéfice de leur contact direct avec la population.

Son application au domaine scolaire constitue l'un des projets d'actions en cours à Thônex et la commune est d'ailleurs fière de ses deux écoles de Marcelly et de Pont-Bochet, qui ont été retenues comme établissements pilotes pour la réalisation d'un guide d'aide à la mise en place d'un Agenda 21 scolaire. Le défi est de créer un outil pédagogique en adéquation avec la loi cantonale et les objectifs des écoles déterminés par les enseignants, qui induise un véritable changement dans les mentalités. Une première version de ce guide d'aide à la mise en place d'un Agenda 21 scolaire devrait être à disposition des écoles à la rentrée.

➤ DÉVELOPPEMENT DURABLE : Guide de visites pédagogiques

Dans le cadre de sa démarche Agenda 21, la commune de Thônex est sur le point d'éditer un répertoire de lieux et de ressources pédagogiques liés au développement durable à l'attention des écoles de la commune. L'objectif est double: encourager les enseignants à profiter des ressources à proximité des écoles pour l'organisation de visites et mettre à disposition de l'ensemble des enseignants de Thônex des informations connues et utilisées actuellement par une minorité. Pratiquement, des fiches sont organisées par thème, permettant de préparer aisément une activité, qu'il s'agisse d'une sortie ou

de la venue d'une personne dans la classe. Les propositions sont aussi variées que la visite de la station d'épuration des eaux, la découverte du paysage, de la faune et de la flore le long des cours d'eau, la découverte de panneaux solaires, la visite du patrimoine architectural et historique de la commune ou la confection de pain à l'aide d'un four traditionnel. La mise à disposition de ce guide en versions papier et électronique devrait faciliter le travail des enseignants qui souhaitent intégrer dans leur programme scolaire des visites ou d'autres ressources de proximité.



➤ RESPECT:

Intensification de la campagne

En tant que partenaire officiel de la campagne «Le respect, ça change la vie», Thônex a décidé de lancer plusieurs opérations, afin de sensibiliser les communiens sur cette notion souvent synonyme de gestes simples, mais apparemment si difficiles à s'approprier.

Des autocollants ont été distribués massivement dans la commune et des banderoles créées spécialement pour Thônex ont été affichées, notamment dans les écoles. Le Conseil administratif est persuadé que la suite donnée au slogan officiel –et ça change la commune!– ne sont pas que de vains mots.

Le set de table qu'il a fait réaliser et distribuer dans tous les restaurants de la commune le rappelle avec bonne humeur.

Le respect, c'est souvent des gestes simples:

- | | | |
|--------------------------|------------------------|----------------------------|
| > Un regard bienveillant | > Remercier | > Ecouter les autres |
| > Dire bonjour | > Tenir la porte | > Accepter les différences |
| > Un sourire | > Aider et s'entraider | |



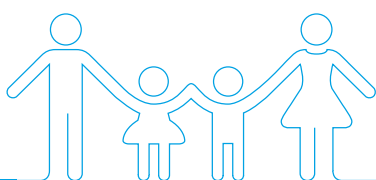
➤ SOCIAL :

Attribution de l'aide sociale et humanitaire

La commission chargée des affaires sociales a toutes compétences pour répartir la somme affectée aux œuvres sociales, à l'exclusion des montants attribués directement par le Conseil administratif. L'association qui désire bénéficier d'une aide sociale ou humanitaire doit remplir un formulaire de demande de subvention et le déposer auprès de cette commission accompagné d'un dossier, comprenant notamment la présentation des activités du groupement, les motifs et montant de la demande. Pour les subventions extraordinaires, concernant une activité limitée dans le temps, un plan financier et un calendrier sont également exigés.

Les bénéficiaires s'engagent à réaliser leur projet et à en donner la preuve à la commission sous forme d'un rapport présentant les résultats obtenus et les comptes.

Les décisions de la commission sont prises, après débat, à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président tranche. Ces décisions sont sans appel. En 2005, la commission sociale a attribué à 31 associations une somme totale de Fr. 56'500.- pour l'aide sociale et à 34 associations Fr. 96'500.- pour l'aide humanitaire.



AGENDA

Printemps 2006

> Mars

8 MARS 2006, de 14h30 à 17h30
Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes

17 MARS 2006, de 20h30 à 22h00
18 MARS 2006, de 15h00 à 17h00
La troupe théâtrale, **la Tulipe Noire**, présente sa nouvelle pièce pour deux représentations exceptionnelles.

22 MARS 2006, de 15h00 à 17h30
Loto des aînés à la Salle des fêtes

> Avril

5 AVRIL 2006, de 14h30 à 17h30
Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes

8 AVRIL 2006, 19h00
9 AVRIL 2006, 16h00
Le Jana dance center propose deux représentations de son nouveau **spectacle de danse** à la Salle des fêtes.

> Mai

6 MAI 2006, 20h15
La Musique de la Police de Genève est en concert à la Salle des fêtes.

10 MAI 2006, de 14h30 à 17h30
Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes

19 AU 21 MAI 2006
Réservez d'ores et déjà ces dates pour fêter dignement le **35^e anniversaire du jumelage avec Graveson**.
Salle des fêtes

27 MAI 2006, 20h00
L'Association l'Avenir organise à la Salle de fêtes une soirée de gala aux rythmes créoles pour le 10^e anniversaire de l'école genevoise en Haïti.



> TRI DES DÉCHETS: Pas seulement une question d'environnement!

Rappel à la population! Il y a quelques mois, une campagne d'affichage et un mailing rappelaient aux Genevois les bons gestes de tri. Appliquons-les! Il y a encore beaucoup à faire, surtout lorsqu'on sait que 600 tonnes de déchets non triés sont traitées tous les jours à l'usine des Cheneviers et que chaque tonne est facturée à la collectivité à Fr. 250.-.

1 tonne de papier triée ▼
Gratuit ou Fr. 20.- reversés à la collectivité
1 tonne non triée ▼
Fr. 250.- facturés à la collectivité

Malgré la hausse du pourcentage de récupération des déchets, il reste encore à éliminer dans nos ordures: 27% de papier, 26% de piles et 8% de verre. L'objectif cantonal est de passer à 45% de récupération en 2007, contre 37% en 2003, et d'éviter ainsi la taxe poubelle de Fr. 4.- déjà en vigueur dans plusieurs cantons.



Mairie de Thônex:
58, chemin du Bois-Des-Arts – C.P. 264 – 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires: Lundi - Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 13h30 - 16h30)

Service passeports/cartes d'identité

Lundi - Jeudi: 9h00 - 16h30
(vendredi et veille de jour férié: 9h00 - 16h00)

www.thonex.ch



www.lerespect.ch